

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 4 de 18h 15 à 19h00 le 12 novembre 2019 au siège social de Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde
M^{me} Geneviève Oger, conseillère scolaire, CSViamonde (audio-Skype)

Membre du Conseil absente

M^{me} Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (audio-Skype)
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (audio-Skype)
M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

Représentants d'organismes absents

M. Wadih Beheit, représentant de La Clé d'La Baie
M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, [Boomerang Health](#)

Observateur et observatrice :

M. Yakabue (Papy) Yangongo, représentant de Toronto North Support Services (audio-Skype)
M^{me} Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**
Date : **Le 12 novembre 2019**
Heure : **de 17 h 30 à 19 h**
Lieu : **Siège social de Toronto
116, Cornelius Parkway
Toronto, ON M6L 2K5**

**COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 12 novembre 2019
Siège social de Toronto**

ORDRE DU JOUR

Rencontre n° 4 – de 18 h 15 à 19 h

La rencontre sera présidée par : à déterminer

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
3. Données sur les élèves qui bénéficient des programmes et services en enfance en difficulté
4. Mise à jour d'automne au CCED du Ministère ÉDU
5. Correspondance : Copies des lettres adressées au Ministre de l'éducation, Stephen Lecce, provenant du Conseil scolaire catholique Providence
 - 5.1 L'objet de la lettre concerne la moyenne des salles de classes.
 - 5.2 L'objet de la lettre concerne le « projet de la Loi 44 ».
 - 5.3 L'objet de la lettre concerne le modèle de financement provincial.
6. Tour de table : Annonces des organismes
7. Dates des prochaines réunions

Le 14 janvier 2020 (par audioconférence)	Rencontre No. 5 - 17 h 30 à 18 h 10 Élection de la présidence et de la vice-présidence Financement de l'éducation de l'enfance en difficulté : <ul style="list-style-type: none">• États financiers 2018-2019• Budget révisé 2019-2020
---	--

8. Levée de la réunion

POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 4

Le 12 novembre 2019

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté

La proportion d'élèves ayant des besoins particuliers du Conseil est demeurée à 10% de l'effectif total. La subvention spéciale du ministère de l'Éducation pour les évaluations professionnelles a permis de réduire le nombre d'élèves non identifiés avec des plans d'enseignement individualisés (PEI).

Pour répondre aux besoins des élèves, les gestionnaires se sont familiarisés avec un modèle efficace de différenciation pédagogique soit la réponse à l'intervention (RAI). Cette année, nous avons deux projets : un programme d'intervention intensive en lecture et en écriture (IILÉ) et l'ouverture de deux classes distinctes pour les élèves ayant des besoins élevés en autisme.

Autre nouveauté initiée en 2017-2018 et qui se poursuit, les services aux élèves amorçaient un cycle de révision des PEI dans chaque école à l'automne. Nous ciblons 10% des PEI. L'équipe des conseillers et accompagnateurs pédagogiques rédige un rapport de conformité des normes provinciales selon les sections suivantes du PEI : données générales, identification, santé/adaptation, forces et besoins, programme, plan d'apprentissage, plan de transition, évaluation provinciale. Elle partage ces rapports avec la direction de l'école pour garantir une rigueur au niveau de l'élaboration des PEI dans les écoles. Depuis le printemps dernier, nous vérifions les signatures par les parents et la direction de l'école du PEI.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de PEI préparés par le personnel enseignant dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves identifiés et non identifiés.

Nombre de PEI élaborés

Élémentaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2016	819*	441	381	823
Juin 2017	879	476	402	879
Juin 2018	940	511	429	940
Juin 2019	958	564	394	958

Secondaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2016	227*	182	52	234
Juin 2017	228*	164	68	232
Juin 2018	290	204	86	290
Juin 2019	307*	231	77	308

POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 4

Total des élèves	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2016	1046	623	423	1057
Juin 2017	1107	640	470	1111
Juin 2018	1230	715	515	1230
Juin 2019	1265	795	471	1266

*Certains élèves surdoués n'ont pas de PEI.

Ce deuxième tableau présente les élèves selon les catégories d'anomalies et types de difficulté déterminées par le ministère de l'Éducation.

Catégories d'anomalies et types de difficulté pour les élèves identifiés

Anomalies	Types de difficulté	Élémentaire			Secondaire			Total d'élèves		
		2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Anomalies multiples		116	129	161	38	51	59	154	180	220
Communication	Autisme	85	90	89	7	11	13	92	101	102
	Troubles d'apprentissage	120	122	125	74	88	90	194	210	215
	Surdit� et surdit� partielle	13	17	19	2	2	3	15	19	22
	Troubles de la parole	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Troubles du langage	10	14	14	7	8	10	17	22	24
Comportement		88	93	111	17	21	27	105	114	138
Ordre intellectuel	D�ficiency intellectuelle l�g�re	17	10	10	9	13	16	26	23	26
	Douance	10	14	14	6	6	5	16	20	19
	Handicap de d�veloppement	4	6	4	0	0	2	4	6	6
Ordre physique	C�cit� et basse vision	5	6	7	1	1	2	6	7	9
	Handicap physique	9	10	10	2	3	4	11	13	14
Total partiel		477	511	564	163	204	231	640	715	795
�l�ves non identifi�s ayant des besoins particuliers et b�n�ficiant de la Subvention pour l'EED		402	429	394	65	86	77	467	515	471
Total g�n�ral		879	940	958	228	290	308	1107	1230	1266

POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 4

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 12 novembre 2019 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

POINT 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR- Rencontre No 4



Le 23 septembre 2019

L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
900, rue Bay
Édifice Mowat, 22^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Monsieur le Ministre,

La présente vous est adressée au nom du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique Providence, afin d'exprimer notre inquiétude face aux changements apportés au printemps 2019 au modèle de financement provincial portant sur les moyennes des salles de classes et les cours obligatoires d'apprentissage en ligne.

À titre de membres du CCED, nous sommes très préoccupés par l'impact que ces changements pourraient avoir sur les élèves ayant des besoins particuliers et sur les élèves issus de divers milieux. Nous sommes d'avis que les changements les plus récents pourraient avoir un impact négatif sur leur éducation, en particulier des élèves pour qui une attention individuelle particulière, un soutien supplémentaire et un programme différencié sont de mise et essentiels à leur réussite.

Les élèves ayant des besoins particuliers ont des profils variés et ont parfois besoin d'un soutien pointu pour réussir. Certains pourraient éprouver beaucoup de difficulté à suivre des cours en ligne. Les forces et les besoins particuliers de ces élèves varient et tous ne disposent pas de l'indépendance, des compétences en résolution de problèmes ou de la résilience nécessaire pour réussir sur les plateformes d'apprentissage en ligne. Quatre cours obligatoires en ligne pourraient réduire davantage le choix des élèves qui ont besoin d'apprendre par expérience et qui réussissent grâce à l'enseignement explicite.

.../2

SIÈGE SOCIAL

7515, promenade Forest Glade
Windsor, Ontario N8T 3P5
téléphone 519-948-9227
sans frais 1-888-768-2219
télécopieur 519-948-1091

BUREAU SATELLITE DE CHATHAM-KENT

14, rue Notre-Dame, C.P. 70
Pain Court, Ontario N0P 1Z0
téléphone 519-355-1304
sans frais 1-877-250-4877
télécopieur 519-354-8337

BUREAU SATELLITE DE LONDON

1569, rue Oxford Est
London, Ontario N5V 1W5
téléphone 519-673-1035
sans frais 1-800-407-2338
télécopieur 519-673-1924

J'y crois, je m'engage!

CscProvidence.ca

POINT 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR- Rencontre No 4

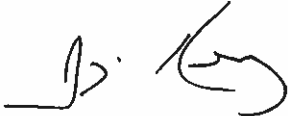
- 2 -

Pour ces raisons, nous vous invitons à reconsidérer les modifications proposées pour l'enseignement dans les écoles secondaires de l'Ontario. Nous vous demandons de prendre en compte l'impact que ces changements auront certes sur tous les élèves, mais en particulier sur les élèves qui ont des besoins particuliers et ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux et/ou les élèves à risque en raison de préoccupations sociales, émotionnelles et scolaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président du Conseil

La présidente du CCED



Jacques Kenny



Pauline Morais

- c. c. Membres du CCED du CscProvidence
Présidences des CCED des Conseils scolaires de l'Ontario
E. St-Arnaud, surintendante de l'éducation du CscProvidence,
J. Picard, directeur général du CscProvidence,

Le 23 septembre 2019

L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
900, rue Bay
Édifice Mowat, 22^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

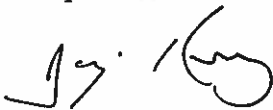
Monsieur le Ministre,

La présente vous est adressée au nom du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique Providence qui désire apporter son appui au « Projet de la Loi 44 » portant sur le syndrome d'alcoolisme fœtal. À titre de membres du CCED, nous appuyons le Projet de Loi qui modifie la *Loi sur l'éducation* voulant que les Conseils scolaires mènent des activités faisant la promotion de la sensibilisation à l'ensemble des troubles causés par le syndrome d'alcoolisation fœtale (TSAF) et de la compréhension de ces troubles, y compris des pratiques exemplaires qui permettent d'appuyer les élèves susceptibles d'en être atteints.

Nous demandons également que les troubles d'alcoolisation fœtale (TSAF) soient reconnus comme anomalie d'ordre neurologique, sous le diagnostic et type de difficulté : trouble d'alcoolisation fœtale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président du Conseil



Jacques Kenny

La présidente du CCED



Pauline Morais

c. c. Membres du CCED du CscProvidence
Présidences des CCED des Conseils scolaires de l'Ontario
E. St-Arnaud, surintendante de l'éducation du CscProvidence
Joseph Picard, directeur général du CscProvidence,

SIÈGE SOCIAL

7515, promenade Forest Glade
Windsor, Ontario N8T 3P5

téléphone 519-948-9227
sans frais 1-888-768-2219
télécopieur 519-948-1091

**BUREAU SATELLITE DE
CHATHAM-KENT**

14, rue Notre-Dame, C.P. 70
Pain Court, Ontario NOP 1Z0

téléphone 519-355-1304
sans frais 1-877-250-4877
télécopieur 519-354-8337

**BUREAU SATELLITE DE
LONDON**

1569, rue Oxford Est
London, Ontario N5V 1W5

téléphone 519-673-1035
sans frais 1-800-407-2338
télécopieur 519-673-1924

J'y crois, je m'engage!

CscProvidence.ca

POINT NO 5.3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No 4



Le 23 septembre 2019

L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
900, rue Bay
Édifice Mowat, 22^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Monsieur le Ministre,

La présente vous est adressée au nom du Comité consultatif de l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique Providence. Elle a pour but de vous partager nos inquiétudes face aux changements apportés au modèle de financement provincial rattaché aux services offerts aux enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et à l'impact qu'ils auront sur les enfants, les familles et les Conseils scolaires.

Les parents qui ont des enfants avec des besoins particuliers ont besoin, peu importe le diagnostic, d'un soutien important et du système d'éducation pour que leurs enfants puissent recevoir l'éducation à laquelle ils ont droit. Les communautés scolaires francophones et anglophones de partout en province ont partagé l'impact possible que les changements apportés au soutien financier pourraient avoir sur la qualité de vie de leurs enfants.

Les éducateurs du CscProvidence tiennent à appuyer les enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme qui pourraient réintégrer l'école plus tôt que prévu par leurs parents. Un environnement scolaire sécuritaire et bienveillant est essentiel pour ces enfants. Nous souhaitons que vous considériez un financement pouvant appuyer ces changements.

Peu importe où ils se trouvent sur le spectre de l'autisme, tous les enfants atteints d'un trouble du spectre autistique ont besoin de transitions planifiées stratégiquement et efficacement. Nous sommes d'avis que les changements apportés au programme Autisme Ontario pourraient avoir une incidence négative sur certains éléments de notre programmation, notamment, les transitions rigoureusement planifiées.

.../2

SIÈGE SOCIAL

7515, promenade Forest Glade
Windsor, Ontario N8T 3P5
téléphone 519-948-9227
sans frais 1-888-768-2219
télécopieur 519-948-1091

BUREAU SATELLITE DE CHATHAM-KENT

14, rue Notre-Dame, C.P. 70
Pain Court, Ontario N0P 1Z0
téléphone 519-355-1304
sans frais 1-877-250-4877
télécopieur 519-354-8337

BUREAU SATELLITE DE LONDON

1569, rue Oxford Est
London, Ontario N5V 1W5
téléphone 519-673-1035
sans frais 1-800-407-2338
télécopieur 519-673-1924

J'y crois, je m'engage!

CscProvidence.ca

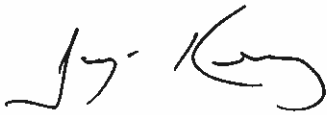
POINT NO 5.3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No 4

- 2 -

Nous sommes fort reconnaissants des discussions sur le financement à Autisme Ontario qui permettent aux familles de continuer de permettre à leur(s) enfant(s) atteint(s) d'un trouble du spectre autistique de bénéficier de programmes de transition rigoureux comme par le passé. Nous espérons que le Ministère se penchera de nouveau sur le financement suite à une consultation des conseils scolaires et les CCED cette année.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président du Conseil



Jacques Kenny

La présidente du CCED



Pauline Morais

c. c. : Présidences des Comités consultatif pour l'enfance en difficulté des
Conseils scolaires de l'Ontario